

ARRETE N° 124/2015

DELEGATION DES FONCTIONS D'OFFICIER D'ETAT CIVIL
A UN MEMBRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Nous, Jean-Luc SAVY, Maire de la Ville de JUVIGNAC,

Vu l'article L 2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales,

ARRETONS

Monsieur Alain GREPINET, Conseiller Municipal de la Ville de Juvignac, est délégué pour exercer sous notre surveillance et notre responsabilité, en notre lieu et place, les fonctions d'état civil de ladite Ville, le 11 juin 2015 à 18h00.

Fait à Juvignac, le 04 mai 2015.

Le Maire



Jean-Luc SAVY



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le
publication
le
et notification
le